



Plan de cours

COURS : **CANOT CAMPING**

PROGRAMME : **Tous les programmes - formation générale commune**



DISCIPLINE : **109 Éducation physique- ensemble 2**

Pondération : | Théorie : 0 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 1

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	 poste	 courriel ou site web
Renaud Duguay-Lefebvre	AR-2	6711	r.duguay-lefebvre@cegepmontpetit.ca
Jean-François Collin	AR-2	6791	Jean-francois.collin@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	 poste	 courriel
Martin Choquette	AR-2	6774	Martin.choquette@cegepmontpetit.ca
Hélène Morin	AR-2	6731	Helene.morin@cegepmontpetit.ca

1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT¹

PRÉSENTATION DU COURS DE CANOT CAMPING

Ce cours n'est préalable à aucun cours et n'a pas de prérequis. (Préparatoire à 109-103-MQ) **En tout → 3 ensembles**

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3. Les trois ensembles en éducation physique poursuivent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'élève à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie. Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Ensemble 2

Il concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. L'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et intégrer les progrès réalisés. Il développe un sentiment de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.

2. OBJECTIF MINISTERIEL

4EP2 AMÉLIORER SON EFFICACITÉ LORS DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE.

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Le cours de canot camping est un laboratoire de plein air présentant un ensemble de situations et d'activités (éducatifs, exercices, jeux, observations, capsules théoriques, retour en situation) devant aider le participant à identifier ses besoins d'apprentissage, à se fixer des objectifs, à choisir les moyens pour les atteindre et à en mesurer l'atteinte dans la perspective d'une participation stimulante et valorisante.

4. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

- 0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques
- 2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques
- 1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de 30 heures réparties sur 3 jours consécutifs et deux rencontres préparatoires d'une durée de 3 heures chacune.

La démarche proposée permettra à l'étudiant de développer progressivement une juste perception des habiletés et des attitudes requises par l'activité (attention, vigilance, anticipation, coopération, communication, courage, détermination, détente, agilité, coordination, effort, intensité...etc.) de même qu'une juste perception de ses besoins d'apprentissage. En plus de développer son efficacité et son aisance dans la pratique du canot camping, le participant acquiert une méthode, des outils et des attitudes qui lui permettent d'intervenir de manière organisée et efficace sur l'amélioration de ses habiletés et sur toute situation d'apprentissage dans laquelle il peut vouloir s'engager.

¹ L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

5. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique :

<http://ww2.cegepmontpetit.ca/dept/educationphysique/>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie
- ◆ Maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation

Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours. **Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.**

6. PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Appliquer une démarche d'amélioration des habiletés motrices nécessaires au développement de l'efficacité dans une descente de rivière en canot.	<p>Utilisation d'outils (test d'habiletés, fiches d'observation, d'autoévaluation) à l'aide desquels le participant peut identifier ses forces et ses faiblesses donc les éléments qui doivent être améliorés pour obtenir des gains d'efficacité.</p> <p>Travail individuel ou avec partenaire, ateliers éducatifs, correction par le professeur, jeu dirigé.</p> <p><u>Les éléments techniques :</u> Mise à l'eau, propulsion, coup en J, appel, écart d'appel, récupération en T</p> <p><u>Les manœuvres de bases :</u> L'arrêt à contre courant, le bac avant, la reprise de courant et la morphologie de la rivière</p>	<ul style="list-style-type: none"> Formulation d'objectifs personnels, réalistes, mesurables et situés dans le temps en lien avec les besoins d'apprentissage, les capacités et les aptitudes au départ. Identification des éléments des gestes techniques qui ont été corrigés et de ceux qui posent difficultés. Formulation d'objectifs personnels révisés ou ajustés selon les progrès réalisés et les difficultés rencontrées à mi-parcours. Évaluation de l'atteinte des objectifs (l'amélioration des trajectoires) et bilan du projet personnel à la fin. <p>Les critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Communication claire et argumentée Pertinence et cohérence du propos Utilisation de la terminologie appropriée Utilisation correcte des stratégies d'évaluation 	<p><u>Compléter la fiche :</u></p> <p>Technique de base et évaluation continu</p>	<p>Compléter la fiche sur les éléments techniques.</p> <p style="text-align: right;"><u>15 points</u></p> <p>Démontrer oralement sa compréhension des 3 manœuvres et la morphologie de la rivière.</p> <p style="text-align: right;"><u>15 points</u></p> <p>Total pour ce projet : <u>30 points</u></p>

Projet 2 : Appliquer les règles inhérentes à la pratique du canot camping

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Durant les 3½ jours, adopter des attitudes et des comportements favorables à une pratique sécuritaire du canot camping.	<p>Les capsules théoriques et les exercices pratiques permettent l'étude des règles de sécurité, des principes de sauvetage en rivière, des principes de communication visuelle et sonore.</p> <ul style="list-style-type: none"> Consignes verbales du professeur sur les comportements et attitudes à adopter selon diverses situations. Lecture des notes du cours. 	<p>Application adéquate des règles établies :</p> <ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'éthique Équipement de sécurité obligatoire Contrôle de l'énergie Contrôle des aliments : non périssable, préparation facile... Respect du sommeil. 	<p>Lecture des notes de cours.</p>	<p>Se référer à la fiche de l'étudiant : respect des règles.</p> <p style="text-align: right;"><u>20 points</u></p> <p>Total pour ce projet : <u>20 points</u></p>

PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

Projet 3 : Améliorer son efficacité à contrôler la trajectoire du canot en effectuant des manœuvres propre au canot

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, date)
Démontrer l'amélioration de ses habiletés motrices et techniques liées à l'efficacité à contrôler le canot.	<ul style="list-style-type: none"> Pratique guidée en eau calme et en eau vive sur les habiletés. <p><u>Techniques proposées</u> : Propulsion simple, rétropropulsion, coup en J, écart, appel...</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier sur une fiche d'observation son niveau de maîtrise des différentes techniques. 	<p>L'étudiant démontre des gains d'efficacité lors d'un parcours d'habileté.</p> <p>Précision des gestes techniques et rapidité d'exécution.</p>	Dans la pratique libre, l'étudiant essaie d'améliorer ses habiletés	<p>fin de la 1^{ère} et 2^e journée : parcours observé par le professeur.</p> <p style="text-align: right;"><u>20 points</u></p> <p style="text-align: right;">Total pour ce projet : <u>20 points</u></p>

Projet 4: Développer les capacités, connaissance et habiletés à réaliser une excursion sécuritaire de canot camping en rivière

Objectifs	Orientations pédagogiques (méthodes – contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail personnel hors cours (préparation)	Évaluation (mode, modalités, date)
Au 2 ^e jour, démontrer l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la préparation d'une sortie de canot.	À partir de la documentation, de ses notes de cours et de ses notes personnelles.	<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant répond à un questionnaire sur l'organisation pratique d'une sortie de 3 jours pour un groupe de 4 personnes. Il démontre ses compétences et ses capacités à faire des choix judicieux selon différentes situations en canot camping. 	Étude du guide technique et prise de notes.	<p>Examen théorique à choix multiples Jour 2</p> <p style="text-align: right;"><u>10 points</u></p>
Au 3 ^e jour, démontrer sa capacité à contrôler la trajectoire du canot en eau vive.	<ul style="list-style-type: none"> Démonstration pratique du professeur. Pratique libre lors de parcours prédéterminé en eau vive en rapport avec les manœuvres suivantes : arrêt à contre courant, bac avant, reprise de courant. 	<ul style="list-style-type: none"> Efficacité des manœuvres Choix judicieux des gestes techniques selon la situation 	Pratique en équipe.	<p>Observation annotée sur fiche par le professeur en situation d'eau vive.</p> <p style="text-align: right;"><u>20 points</u></p> <p style="text-align: right;">Total pour ce projet : <u>30 points</u></p>

7. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Objectif d'apprentissage	Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Projet 1	Relevé initial et objectif pour la 1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e journée et démontrer oralement sa compétence des techniques et des manœuvres.	Seul, en équipe En eau calme et en eau vive.	Toute la durée du stage	30 points
Projet 2	Évaluation des attitudes et comportements sécuritaires.	Seul, en équipe de camping et en équipe de canotage.	Toute la durée du stage	20 points
Projet 3	Démontrer des gains d'efficacité sur les habiletés techniques.	Avec le partenaire en eau calme et vive.	Fin de la 2 ^e journée.	20 points
Projet 4	Évaluation théorique des connaissances nécessaires à la préparation d'une sortie sécuritaire de canot camping.	Examen écrit au cégep.	2 ^e rencontre	10 points
	Évaluation pratique de l'habileté à diriger une embarcation sur un parcours prédéterminé.	Examen pratique sur le parcours examen.	Jour 3, après quelques descentes de familiarisation.	20 points

Le **seuil de réussite** de ce cours est de 60 % basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 6.5.2.1)

8. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Matériel et nourriture à apporter.

Une liste détaillée du matériel personnel à apporter sera remise à la première rencontre. La nourriture sera considérée dans les projets alimentation en sous-groupe et deviendra la responsabilité de tous et chacun au sein d'un même sous-groupe.

Documentation obligatoire : Texte Coop numéro : (à noter) # 24 246

Perte de matériel

Tout étudiant (ou groupe d'étudiants) est tenu de rembourser du matériel prêté qui aurait été perdu ou endommagé.

	Groupe A	Groupe B	Groupe C
Rencontre #1	jeudi 5 mai, de 19h à 22h, au C-250	jeudi 5 mai, de 19h à 22h, au C-251	
Rencontre #2	lundi 8 août, de 9h à 12h au C-250	mercredi 8 août, de 13h à 16h au C-250	
Rencontre #3			
Sortie #1	10 août 8h au 12 août 19h30	13 août 8h au 15 août 19h30	

C A L E N D R I E R

JOUR 1 - ARRIVÉE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation du camping au camp ➤ Apprentissage des techniques en eau calme 	JOUR 2 -PM - SOIRÉE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Descente en canot et pratique des manœuvres
JOUR 1 - PM - SOIRÉE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage des techniques en eau calme ➤ initiation des manœuvres en eau vive 	JOUR 3 - AM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Descente en canot et évaluation des manœuvres
JOUR 2 - AM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage des techniques en eau vive 	JOUR 3 -PM - DÉPART	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Descente en canot ➤ Retour au cégep vers 19h30

9. MÉDIAGRAPHIE

Dumais, Odile. *La gastronomie en plein air*. Montréal : Les Éditions Québec Amérique, 1999, 234 p.

Bechdel, Les et Ray Slim. *River Rescue*. Boston Massachusetts : Appalachian Mountain Club, 1995, 238 p.

Deschênes, Martin, Marc Gilbert et Jeff Thuot. *Classe IV*. Les Éditions du bivouac, 1989, 168 p.

Mason, Bill. *L'aviron qui nous mène*. Les Éditions Marcel Broquet, 1980, 200 p.

10. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIÉA, 6.5.2.1)

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant (PIÉA 6.2.5.1).

3. Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études (PIÉA, 5.6.1).

4. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIÉA.

5. Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

6. Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés.

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

7. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant remet des travaux propres et dactylographiés ou imprimés à partir de traitement de texte sur l'ordinateur. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité (PIÉA, 6.2.5.2).

8. Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite (PIÉA 6.3.1). Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Grille de correction du français

Excellent	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont claires. Le propos est cohérent.- Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline.- En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	10/10
Moyen	<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent.- La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux.- Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe.	6/10
Faible	<ul style="list-style-type: none">- Le texte est difficile à comprendre; le contenu en est affecté.- Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline.- Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d'orthographe.	0/10

11. RÈGLES DÉPARTEMENTALES POUR L'ENSEMBLE DES COURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

1. Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter. La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.

L'étudiant ne peut pas cumuler plus de 4 heures d'absences, à partir d'une 5^{ième} heure d'absence l'étudiant est exclu du cours.

Si l'étudiant est en mesure de justifier sa 5^{ième} heure d'absence par une raison grave (décès, maladie, cas de force majeure), il devra reprendre cette absence. Un étudiant peut se prévaloir de cette mesure une seule fois.

2. Reprise

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

3. Retard

Les retards s'accumulent avec les heures d'absences

Un retard est comptabilisé comme une heure d'absence

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours.

Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

4. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

12. MODALITÉ DE PARTICIPATION AU COURS

- Accepter de défrayer les coûts de ce cours (\$152) et partager avec les autres participants les frais de nourriture durant le stage (environ \$20)
- Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.
- Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.
- L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.
- Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours.
- Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Coût : 152\$ coût de base incluant l'encadrement

EXIGENCES PARTICULIÈRES DU COURS DE CANOT-CAMPING

Tenue vestimentaire obligatoire :

chandail long à manches courtes (pas de camisole), culotte de sport courte ou pantalon de survêtement, sous-vêtement de soutien, chaussettes, chaussures de gymnase avec lacets (attachés et visibles), casquette interdite, bijoux interdits

Note : Pas de **jeans**, ni de **robe**. Vêtements amples et confortables, de préférence de couleur pâle pour contrer les moustiques

Précisions sur l'engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage :

L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.

Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.

Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.

Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.

Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.

Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches

Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

Un comportement démontrant un niveau **d'engagement inacceptable** (pour sa sécurité et celles des autres) ou **insuffisant** (au niveau participation) pourra être une **cause de renvoi du cours**. Un **échec** sera alors mentionné au bulletin de l'étudiant.

Le contexte même du cours et les objectifs poursuivis nécessitent un engagement certain de la part de tous les étudiants.

Note : L'étudiant pris à **consommer** ou en état de **consommation d'alcool** et/ou de **drogue** fera l'objet d'un **renvoi immédiat** du cours et la note de zéro lui sera attribuée. De plus l'usage du **tabac** est **prohibé** en tout temps durant les heures de cours (Même durant les transports). L'utilisation optimale du temps disponible est de mise, c'est-à-dire vous devez être **ponctuel et actif** à toutes les activités.

Politique de remboursement pour les cours intensifs de plein air:

- L'élève sera intégralement remboursé si celui-ci annule son inscription **au plus tard une semaine avant la première réunion de ce cours.**
- Pour obtenir un remboursement, l'élève doit compléter la procédure d'annulation auprès de son A.P.I. et obtenir une autorisation de remboursement au local AR-1-1 (Centre sportif) pour le campus Longueuil et au C-170 pour l'ENA.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations faites après le 14 mai 2015.

Situations donnant droit à un remboursement complet du collège

1. Le Collège annule le cours.
 2. L'étudiant n'est pas admis ou réadmis au Collège.
- N.B. : L'élève qui s'inscrit sur la liste des personnes en attente d'une place, paiera 100 % du montant seulement lorsque le Collège lui confirmera une place.